

**DECISION N°DS-2025-123**

**PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE DU PRESIDENT DE L'UNIVERSITE  
A MADAME GLADYS CHICHARRO  
ET MONSIEUR FLORENT GABARRON-GARCIA  
DIRECTRICE ET DIRECTEUR ADJOINT DU LABORATOIRE LIAGE**

(Modifie la décision N° DS-2025-019)

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS 8

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le Code des relations entre le public et l'administration ;

Vu le Décret n°2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le Décret n°2014-604 du 06 juin 2014 relatif au budget et au régime financier des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu les statuts de l'Université Paris 8 ;

Vu la décision n°RESU-2025-001 portant proclamation des résultats de l'élection du Président de l'Université Paris 8 du 05 mai 2025 ;

Vu la décision n°NOM-2024-034 portant nomination de Madame Gladys CHICHARRO, directrice du laboratoire LIAGE ;

Vu la décision n°NOM-2025-035 portant nomination de Monsieur Florent GABARRON-GARCIA, directeur adjoint du laboratoire LIAGE.

**DECIDE**

**Article 1**

La délégation porte sur les documents relatifs, aux ressources humaines, à la recherche, au budget et à l'exécution du budget de la direction des services de la recherche, budget initial et rectificatif, sur dotation et conventions. Cette délégation concerne les lignes budgétaires UP8/940/300/202 C et D, dans la limite de 8 000 euros maximum, et dans le périmètre du laboratoire :

1.1 Les actes de gestion courante en matière de ressources humaines et de recherche :

- Actes relatifs aux stages, bourses et aides à la mobilité ;
- Conventions de stage rémunérés par gratification ;
- Lettres d'acceptation préalable d'accueil et les conventions individuelles de stage d'usagers entrants, dans le cadre de leur formation ;
- Ordres de mission des enseignant.es-chercheur.es rattaché.es au laboratoire et des doctorants contractuels pour des déplacements dans le cadre de leur recherche.

1.2 En matière d'affaires financières :

- Validation de devis, factures pro forma et contrats de la commande publique ;
- Attestations de remboursements de frais sur les crédits du laboratoire ;
- Procès-verbal pour l'inventaire et l'immobilisation en investissement ;
- Attestation du service fait pour les engagements relevant des lignes du laboratoire par la production d'une pièce justificative du prestataire.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Gladys CHICHARRO, la délégation de signature prévue à l'article 1 est accordée à Monsieur Florent GABARRON-GARCIA, directeur adjoint du laboratoire LIAGE.

**Article 3**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Gladys CHICHARRO et de Monsieur Florent GABARRON-GARCIA, la délégation de signature prévue à l'article 1 est accordée à Monsieur Romain BIJEARD, directeur des services de la recherche.

**Article 4**

Les dispositions de la présente décision prennent effet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025. Elles prendront fin, au plus tard, en même temps que le mandat du délégué ou du délégué.

**Article 5**

La directrice générale des services et l'agent comptable sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Une ampliation sera notifiée à Madame Gladys CHICHARRO, à Monsieur Florent GABARRON-GARCIA, à Monsieur Romain BIJEARD et à l'agent comptable.

Fait à Saint-Denis, le 21 janvier 2026

